



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de séance du 19 Juillet 2016

L'an deux mille seize et le dix-neuf juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian ETCHART, Maire.

Nombre de membres

En exercice	19
Présents	11
Votants	17
dont Pouvoirs	06

Présents : M. le Maire : Christian ETCHART

MM les Adjoints : A.Blanc, B. Duret, C. Petit, A. Costa

MM les Conseillers : E. Dubettier, C. Seifert, C.Gicquel, JL Bocquet, C.Charra, A. Beauvais

Pouvoirs : A. Ducruet donné à A.Costa, J. Couté donné à A.Blanc, F. Merelle donné à C. Etchart, P.Meylan donné à C. Seifert, L.Théraulaz donné à C. Petit, C. Decroux donné à B. Duret.

Absents : A.Favre, C. Mabut

A été nommée secrétaire : A.Blanc

En ouverture de séance, Monsieur le Maire, informe l'assemblée de la démission de Madame Amélie Desmet Martin, conseillère municipale, élue de la liste « Alternative Mairie Beaumont 74 » et installe Monsieur André Beauvais dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le compte rendu du 21 juin 2016 a été adopté à l'unanimité.

Nomination d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit dans son alinéa 1^{er} que « Au début de chaque séance, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance », il convient de désigner un secrétaire pour la séance de ce jour.

Nom(s) : Anne BLANC

Il est ensuite procédé au vote :

Mme Anne BLANC est désigné(e) secrétaire de séance.

Composition des commissions municipales et intercommunales – Modification

Par délibération 2014-27 en date du 8 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la création de différentes commissions communales et arrêtés leur composition.

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient d'actualiser la composition des commissions suivantes :

- Commission urbanisme et droit des sols
- Commission finances
- Commission communication, démocratie locale
- Commission Vie Associative

En accord avec M. André BEAUVAIS, ce dernier devient membre des commissions Finances – Communication et démocratie locale ainsi que de la Commission Vie Associative en remplacement de Mme Amélie DESMET MARTIN.

L'ensemble du conseil municipal étant membre de la commission urbanisme et droit des sols ; M. BEAUVAIS en est d'office membre.

Mme DESMET MARTIN était également membre suppléant de la Commission Sociale, séniors et petite enfance auprès de la Communauté de Communes du Genevois. M. BEAUVAIS accepte également d'être membre suppléant de cette commission

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité,

- **D'actualiser** la composition des commissions comme détaillée ci-dessus

Opération d'aménagement et de promotion immobilière au lieudit « Les roquettes » - Régularisation des échanges fonciers – Autorisation de signer

Par délibération n°2015-57 en date du 22 septembre 2015, le conseil municipal a autorisé la conclusion d'une convention tripartite entre la commune, la SCCV Les prés de la Marguerite et la SCI 74 Beaumont.

Suivant les termes de cette convention, il convient de procéder à des transferts fonciers.

- Entre la SCCV les prés de la Marguerite et la commune : échange de la parcelle B 2494 contre la parcelle B 2497
- Entre la SCI 74 Beaumont et la commune : rétrocession d'une partie de la parcelle B 1029 à la commune

Ces transferts interviendront sans soulte et seront régularisés en la forme administrative.

Compte-tenu de ce qui précède, il est proposé au Conseil, qui accepte à l'unanimité

- **D'autoriser** les transferts tels que détaillés ci-dessus
- **De décider** que les actes seront régularisés en la forme administrative
- **D'autoriser** M. le 1^{er} Adjoint à signer les actes et M. le Maire à les recevoir en la forme administrative

Forêt communale – Proposition des coupes de bois – Exercice 2017

Le code forestier définit les missions de l'Office National des Forêts et en particulier la mise en œuvre du régime forestier qui satisfait de manière spécifique à l'intérêt général. Dans ce cadre, l'ONF propose à la commune propriétaire un état prévisionnel des coupes et un programme de martelage des bois qui sont prévus à la coupe.

L'ensemble de ces opérations doit se faire en conformité avec le plan d'aménagement forestier qui définit l'orientation de la gestion forestière pour 20 ans.

Par courrier en date du 30 mai 2016, l'ONF propose à la commune l'état d'assiette des coupes à marquer en 2017 ainsi que l'état d'assiette des coupes à supprimer.

Il est proposé au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité :

- **D'approuver** l'état d'assiette établi par l'ONF au titre de l'exercice 2017
- **De charger** l'ONF des opérations nécessaires à l'exécution de ce programme

SIVU BEAUPRE – Convention de mise à disposition de personnel – Autorisation de signer

Par convention en date 1^{er} mars 2007, Mme Evelyne GAUCHE - agent titulaire du SIVU Beaupré - est mise à disposition de la commune pour une durée de travail de 4h53 hebdomadaire afin d'assurer le nettoyage de la salle des fêtes et des salles de réunion.

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins du SIVU Beaupré, il convient de conclure une nouvelle convention suivant le modèle joint en annexe.

Cette dernière sera conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2016 et renouvelée annuellement par tacite reconduction dans la limite de deux fois.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** les termes de la convention
- **D'autoriser** M. le Maire à signer cette convention et ses éventuels avenants

CDG 74 – Convention d’adhésion au service de prévention des risques professionnels – Autorisation de signer

Par délibération en date du 10 septembre 2013, le conseil a autorisé l’adhésion au service de prévention des risques professionnels proposé par le Centre de Gestion de Haute-Savoie.

Cette convention étant arrivée à échéance au 31 décembre dernier, il convient de renouveler l’adhésion pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

A l’unanimité, le Conseil Municipal

- **Approuve** les termes de la convention joint en annexe
- **Autorise** M. le Maire à signer cette convention et ses éventuels avenants

Fait à Beaumont, le 25 Juillet 2016

Le Maire,

C. ETCHART